



CHAMBRE DES DEPUTES

Session extraordinaire 2013-2014

CG/pk

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 10 avril 2014

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 25 mars 2014 et des 2 et 7 avril 2014
2. 6666 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2014
- Rapporteur: Monsieur Eugène Berger
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : Mme Diane Adehm remplaçant M. Luc Frieden, M. Guy Arendt, M. Eugène Berger, M. Mars Di Bartolomeo remplaçant M. Alex Bodry, M. Félix Eischen remplaçant M. Michel Wolter, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Roger Negri remplaçant M. Claude Haagen, M. Gilles Roth, M. Serge Wilmes remplaçant M. Jean-Claude Juncker, M. Claude Wiseler

Mme Caroline Guezenec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Alex Bodry, M. Luc Frieden, M. Claude Haagen, M. Jean-Claude Juncker, M. Michel Wolter

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 25 mars 2014 et des 2 et 7 avril 2014**

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

2. 6666 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2014

Monsieur le rapporteur présente le contenu de son projet de rapport.

Comme annoncé au cours de la réunion du 7 avril 2014, Monsieur le rapporteur reviendra, sur base des informations fournies par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines au cours de la réunion du 9 avril 2014, aux propos de la Chambre des fonctionnaires et employés publics au sujet des pertes en matière de recettes fiscales liées au commerce électronique lors de son discours oral en séance publique.

Des corrections sont apportées à la première phrase du texte de la page 11 (sous le texte encadré). Il est précisé que certains tableaux sont légèrement déformés en raison du format du rapport. Ces déformations seront corrigées lors de l'impression définitive du rapport.

Le rapport ainsi modifié est adopté par 8 voix pour et 6 voix contre.

Le Président-adjoint du groupe politique CSV précise que le vote négatif des membres de son groupe politique repose sur le fait que, même s'ils sont d'accord avec la liste des défis à relever énumérés dans le rapport, ils ne partagent pas l'analyse du rapporteur.

Luxembourg, le 10 avril 2014

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Eugène Berger